



**Communication
sur le progrès**

2016/2018

Pacte Mondial des Nations Unies

RSE

L'engagement Cordon Electronics

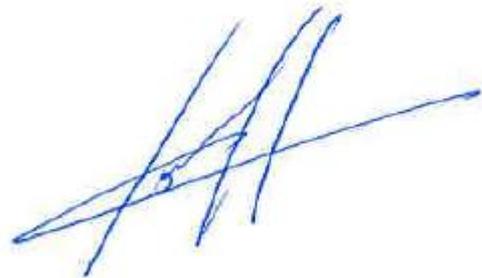
Le groupe Cordon Electronics renouvelle son engagement au Global Compact pour les années 2016, 2017 et 2018.

Depuis notre adhésion au Pacte Mondial en 2012, les dix principes universels sont intégrés dans la stratégie du Groupe, ils sont au cœur des opérations et des prises de décisions avec l'ensemble de nos partenaires aussi bien internes qu'externes.

Le fort développement du groupe durant ces dernières années nous a conduit à prendre conscience de la responsabilité que nous avons de contribuer à une société moderne plus ouverte et engagée dans le respect des valeurs fondamentales.

Nous souhaitons continuer dans cette démarche responsable au travers de nos projets en cours et à venir et ainsi faire de nos performances des exemples de bonne éthique.

Serge CORDON
Président Directeur Général

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping, stylized strokes that form a recognizable name.

Les 10 principes

● Droits de l'homme

- 1- Les entreprises promeuvent et respectent la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence
- 2- Les entreprises veillent à ce que leurs entités ne se rendent pas complices de violations de droits de l'homme

● Droits du travail

- 3- Les entreprises s'engagent à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective
- 4- Les entreprises veillent à éliminer toute forme de travail forcé ou obligatoire
- 5- Les entreprises promeuvent l'abolition effective du travail des enfants
- 6- Les entreprises veillent à éliminer toute discrimination en matière d'emploi et de profession

● Environnement

- 7- Les entreprises adoptent une approche de précaution face aux problèmes environnementaux
- 8- Les entreprises entreprennent des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en cette matière
- 9- Les entreprises favorisent la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

● Lutte contre la corruption

- 10 -Agir contre la corruption sous toutes ses formes y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin
-

DROITS DE L'HOMME

- 1 - Les entreprises promeuvent et respectent la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence**
- 2 - Les entreprises veillent à ce que leurs entités ne se rendent pas complices de violations de droits de l'homme**

Nous sommes conscients du rôle que jouent aujourd'hui les entreprises dans la mise en œuvre et le respect des droits de l'Homme. Les pratiques commerciales ont nécessairement un impact sur les droits fondamentaux reconnus par les normes internationales, européennes et nationales.

Le caractère transnational de notre entreprise justifie d'autant plus notre volonté de nous engager au respect de l'ensemble de ces normes. Nous sommes soucieux d'accompagner nos managers au quotidien pour les aider à tenir compte des droits fondamentaux dans leurs activités. Notre Charte Ethique, toujours accessible aux collaborateurs, constitue notamment une ligne de conduite à respecter et des principes à mettre en œuvre de manière quotidienne et systématique.

Depuis ces deux dernières années nous constatons que les thèmes tels que le droit au respect de la vie privée et la liberté d'expression sont au cœur de l'actualité notamment du fait de la digitalisation et de l'exploitation des données personnelles que cela implique. La protection de ces données est devenue indispensable pour assurer le respect des droits fondamentaux. C'est pour cela que nous nous attachons avec l'ensemble de nos partenaires à d'ores et déjà nous mettre en conformité avec le Règlement européen sur la protection des données personnelles.

Par ailleurs, au sein de ses sites et filiales en métropole et à l'étranger, Cordon Electronics garantit des conditions de travail qui préservent l'intégrité, la santé et le développement professionnel de ses salariés.

L'entreprise est soucieuse de la conduite éthique de ses partenaires commerciaux et veille ainsi à contracter avec des partenaires eux-mêmes engagés dans le respect des droits de l'homme et du travail.

DROITS DU TRAVAIL

3. Les entreprises s'engagent à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective
4. Les entreprises veillent à éliminer toute forme de travail forcé ou obligatoire
5. Les entreprises promeuvent l'abolition effective du travail des enfants
6. Les entreprises veillent à éliminer toute discrimination en matière d'emploi et de profession

Les années 2016-2017 ont été marquées par la réforme du droit du travail en France qui a abouti en septembre 2017 à la signature des Ordonnances Macron. Cordon Electronics prend en compte ces évolutions et met en œuvre des plans d'action pour s'y conformer. Les changements en matière de négociation collective sont appréhendés au sein du groupe :

- fusion des IRP : Création d'une instance unique « *Le Comité Social et Economique* »
- articulation accord de branche et accord d'entreprise
- sécurisation des accords collectifs

Le groupe porte l'engagement du bien-être au travail et a notamment pour ambition de créer une « start-up » qui pourrait en définir les enjeux et les moyens à mettre en œuvre pour réussir. En parallèle de ce projet, des actions sont menées dans ce sens et visent indirectement à lutter contre toute forme de discrimination et à favoriser l'égalité des chances.

• **Comeet, l'application mobile partenaire de Cordon**

Face à la croissance du nombre de collaborateurs, Cordon Electronics a décidé de mettre à la disposition de ses salariés des outils permettant de créer du lien social et des relations humaines positives.

Dans cette optique, Cordon est devenu partenaire de Comeet une application mobile qui permet de rencontrer des collègues de services ou de lieu de travail

différents et de partager avec eux des centres d'intérêts communs. Comeet permet d'organiser des moments d'échanges entre collègues.

- **Covoiturage**

Cordon Electronics a mis en place une solution de covoiturage qui renforce la cohésion sociale et améliore les relations entre les salariés. L'objectif est de créer un environnement de travail plus convivial et de répondre au besoin d'amélioration de la mobilité des salariés.

- **Emploi et handicap, emploi et réinsertion**

Cordon Electronics revendique une politique du « travail accessible à tous » et à ce titre, travaille déjà depuis plusieurs années, aussi bien avec des Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESATS) qu'avec des centres pénitenciers pour diverses de ses activités.

A ce jour, trois ESATS collaborent avec Cordon Electronics sur des missions d'assemblage et de mise en forme de boîtiers électroniques et d'accessoires, sollicitant 125 personnes réparties sur plusieurs sites en France.

En parallèle, six centres pénitentiaires situés dans toute la France coopèrent avec Cordon Electronics, sur des missions de tri-test et de rénovation d'accessoires de connectique. Au total, 255 personnes en centres pénitentiaires travaillent pour Cordon Electronics.

ENVIRONNEMENT

- 7- Les entreprises adoptent une approche de précaution face aux problèmes environnementaux
- 8- Les entreprises entreprennent des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en cette matière
- 9- Les entreprises favorisent la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

Notre certification ISO 14001 démontre notre engagement dans le domaine environnemental et nos démarches pour s'y conformer sont plures :

- **Transport**

Notre système de covoiturage démontre également notre volonté d'agir en faveur de l'environnement en réduisant l'empreinte écologique de l'entreprise

Nos salariés sont sensibilisés à l'éco-conduite

- **Métier de Responsable Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement**

Une équipe qualité basée au Siège est spécialement dédiée à veiller au respect des normes en matière de qualité, hygiène, sécurité, environnement. Cordon Electronics accorde une importance toute particulière à la santé et à la sécurité de ses Collaborateurs. Des règles et consignes relatives à l'hygiène et à la sécurité sont établies et régulièrement diffusées.

Le métier de Responsable Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement est apprécié sur le terrain afin de répondre à des exigences de rigueur, efficacité, optimisation et bien-être.

Nos différents sites bénéficient de portails documentaires dédiés à l'environnement et permettent aux salariés d'accéder facilement et à n'importe quel moment à la documentation correspondante en ligne (indicateurs, tableau de bord...).

- **Déploiement de l'activité de recyclage**

Nos activités de reprise et de reconditionnement sont des beaux exemples de notre engagement au respect de l'environnement. La gestion de nos plateformes web RECYCLEZ-MOI.FR et ECONECTIK.COM constitue une activité à part entière et reconnue de notre groupe qui séduit toujours plus de clients BtoB souhaitant adopter et participer à une démarche écologique responsable.

Notre activité de recyclage des produits électroniques d'occasion présente de nombreux avantages puisqu'elle génère à la fois du pouvoir d'achat à tous, crée de nouveaux emplois et participe à la préservation de l'environnement en évitant le gaspillage et la mise au rebut de produits usagés.

- **Recyclage des capsules Nespresso**

Les consommateurs de capsules sont priés de collecter et déposer les capsules dans un point relais agréé par Nespresso. Cordon Electronics ayant un partenariat solide et durable avec Nespresso, chargé de la réparation des machines professionnelles, sollicite ses techniciens itinérants répartis dans diverses régions, à rapporter les capsules collectées après chaque intervention afin qu'elles soient recyclées.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

10 - Agir contre la corruption sous toutes ses formes y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

Cordon Electronics condamnait déjà fermement tout comportement, acte, démarche contraire à l'éthique en complète contradiction avec l'esprit et la culture du groupe.

Suite à la récente entrée en application de la loi Sapin II relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique, le groupe Cordon Electronics travaille activement à mettre en place un programme anti-corruption afin de se conformer à l'ensemble des nouveaux dispositifs (cartographie des risques, dispositif d'alerte interne, code de conduite, procédures d'évaluation de la situation des clients, fournisseurs et intermédiaires, des procédures de contrôles comptables, un dispositif de formation, etc...). Cette démarche passe en premier lieu par une information des nouvelles dispositions en vigueur aux dirigeants du Groupe ainsi que des sanctions encourues en cas de non-respect.

En parallèle de cette mise en conformité, nous nous efforçons toujours de traiter avec des partenaires (fournisseurs, prestataires, sous-traitants) de confiance lesquels sont choisis soigneusement à l'issue d'un processus de sélection rigoureux.

La lutte contre la corruption passe également par le respect de l'obligation de confidentialité de certaines informations que nous échangeons avec nos partenaires. Chacun des collaborateurs est sensibilisé au respect des règles éthiques et est accompagné s'il vient à connaître d'un fait malhonnête dans son entourage.

Notre Charte Commerciale ainsi que notre Charte Ethique, disponibles sur notre intranet et accessibles à l'ensemble des salariés, sont le socle de notre engagement dans ce domaine.
